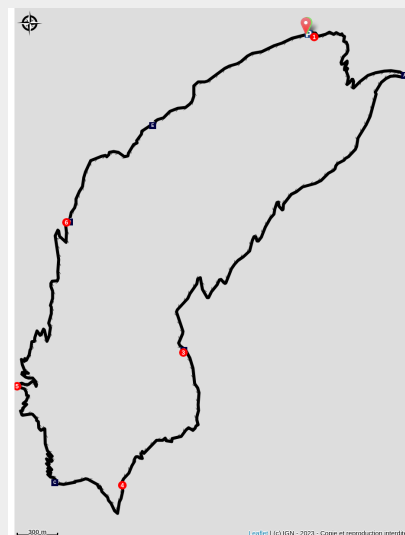


GRP® Boucle de St Ruph

Secteur Sources du Lac d'Annecy - Faverges-Seythenex



Randonnée au coeur de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges. Entre alpages, torrents et forêts, parcourez le vallon de Saint Ruph, entre les sommets de l'Arcalod et de la Sambuy.

Sous-bois magnifiques, impressionnantes falaises de l'Arcalod, la vue se dégage progressivement sur les sommets environnants et les alpages baujus.

Infos pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 5 h 45

Longueur : 13.8 km

Dénivelé positif : 968 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

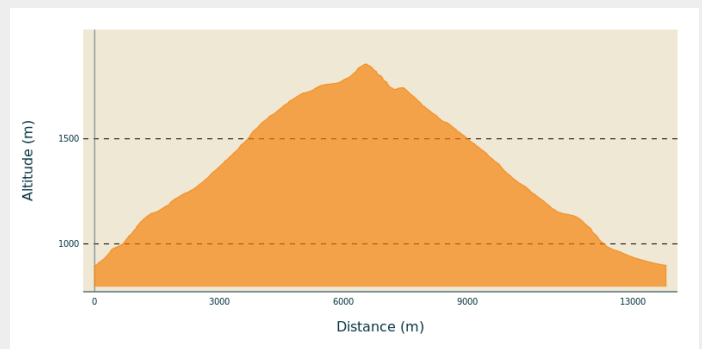
Itinéraire

Départ : Parking de St Ruph - Faverge-Seythenex

Arrivée : Parking de St Ruph - Faverge-Seythenex

Communes : 1. Faverges-Seythenex
2. Jarsy

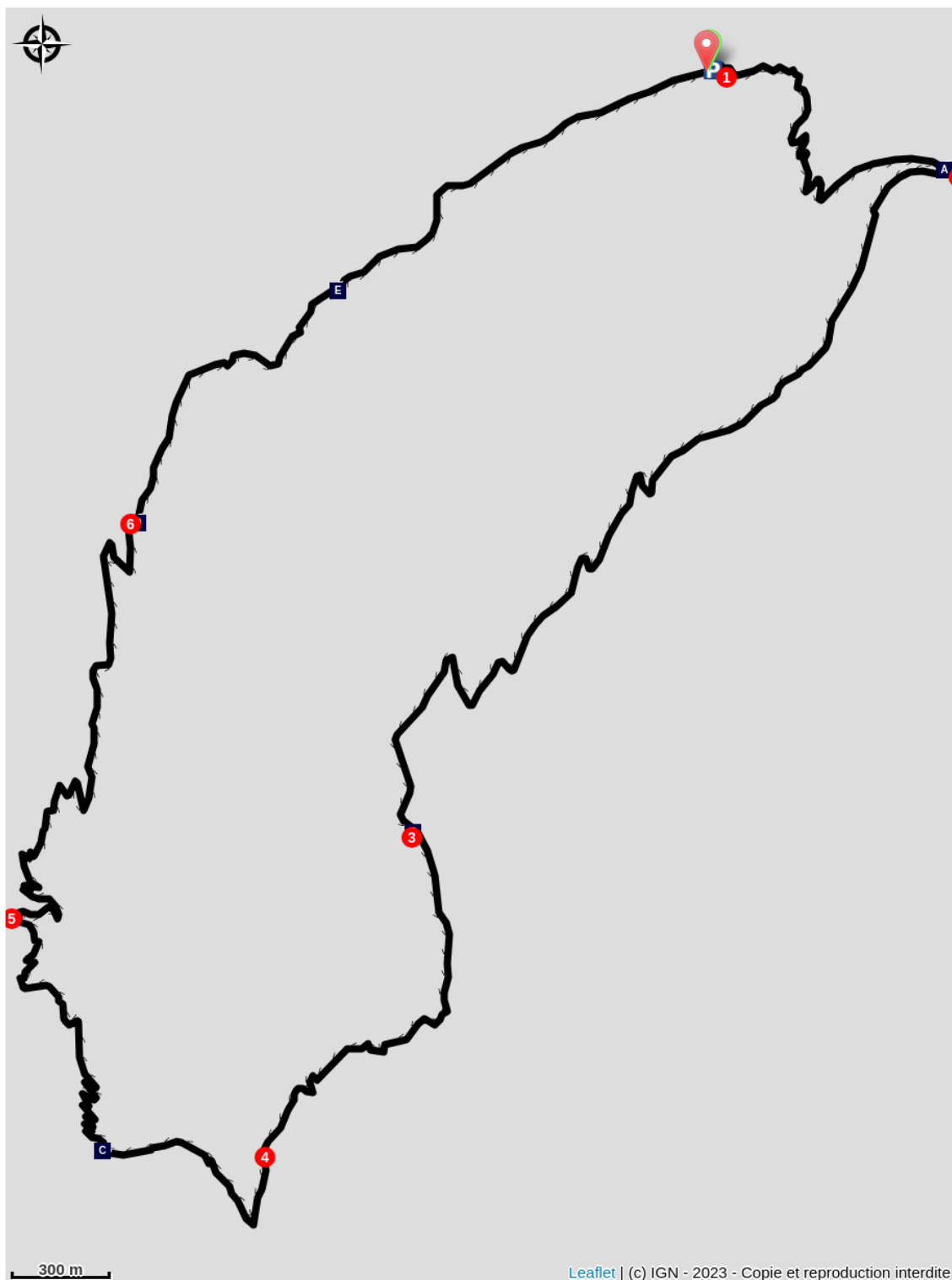
Profil altimétrique



Altitude min 896 m Altitude max 1856 m

- 1** - Du parking, emprunter le sentier qui traverse le Nant et qui monte en lacets, passe le Nant Sec pour rejoindre une piste qu'il faut emprunter jusqu'au parking de la station et le traverser.
- 2** - De là, prendre la route forestière qui monte jusqu'au croisement 300m plus haut. Continuer en face en suivant toujours la piste jusqu'au Chalet de l'Aulp de Seythenex.
- 3** - Emprunter le sentier qui monte en face et parvenir au croisement situé sur l'épaule de la Pointe de Chaurionde.
- 4** - Redescendre par le sentier menant au Col d'Orgeval avant de prendre à droite le sentier descendant au Chalet de Bonverdan.
- 5** - Avant le pierrier, bifurquer de nouveau à droite pour descendre jusqu'à l'Ancienne Maison Forestière de l'Abbayes.
- 6** - Poursuivre ensuite en face. Passer la passerelle au dessus du torrent de St Ruph et rejoindre au bout de la piste le parking de St Ruph.

Sur votre chemin...



La station de la Sambuy (A)

Les chalets de l'Aulp de Seythenex
(B)

Col d'Orgeval (C)

Baraque de l'Abbaye (D)

Fabrication et usage du charbon de
bois (E)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Cet itinéraire traverse en partie la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges, un espace protégé pour la faune sauvage. Merci de respecter la réglementation en vigueur.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Faverdes-Seythenex suivre dans un premier temps la D12 (Route de Tamié) sur 800m puis prendre sur la droite la route du Villaret, traverser "Le Villaret" et continuer sur la route de St Ruph jusqu'au parking.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Zone de Recherche de Coutarse

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

ZR

Coutarse **Tétras lyre - hiver**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras lyre.

Chaurionde

Une importante zone d'hivernage du Tétras-Lyre se situe à l'ouest de la pointe de Chaurionde, versants nord et sud.

- **Depuis l'Aulp de Seythenex, merci d'adopter les attitudes suivantes :**

- contournez la zone par l'est pour rejoindre le sommet par la pente de neige nord-ouest et descendre par le même itinéraire,

- évitez de prendre la variante par la crête d'Orgeval.

- **Depuis le col d'Orgeval, il n'est pas possible d'éviter la zone d'hivernage, merci donc d'adopter les attitudes suivantes :**

- montez en restant sur la crête sur la trace principale,

- redescendez par le même chemin ou à skis par la descende NO de Chaurionde, mais sans couper dans les zones de végétation arbustives (arcosses...), au nord ou au sud,

- soyez discrets et ne vous attardez pas dans la zone d'hivernage.

- **Depuis le chalet du Drison, il n'est pas possible de contourner la zone d'hivernage (située autour du col du Drison) pour des raisons de sécurité. Merci d'adopter les attitudes suivantes :**

- limitez au maximum la surface de neige impactée par votre passage : à la montée en suivant la trace principale, à la descente en ayant une trajectoire la plus rectiligne possible et en privilégiant les secteurs déjà tracés,

- une fois au col, restez sur la crête sur la trace principale,
- restez au maximum dans les zones ouvertes sans végétation arbustive.

Partout ailleurs conservez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Télécharger la carte ici : http://www.parcdesbauges.com/images/contenus/pages_seules/RCP/carto_2018/chaurionde_2018.pdf

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.
info@parcdesbauges.com
04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras-lyre.

Participez à sa préservation et adoptez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

La réglementation de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges a été actualisée à l'été 2018.

Sont notamment interdits :

- les chiens même tenus en laisse,
- le camping,
- les feux,
- les véhicules terrestres motorisés et non-motorisés,
- le survol à moins de 300 mètres,
- les appareils sonores et lumineux,

- le dérangement de la faune.

Pour connaître les exceptions et avoir plus d'informations, consulter l'arrêté interdépartemental complet, en cliquant sur 'En savoir plus' ci-dessous.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

NIDIFICATION D'UN COUPLE D'AIGLES ROYAUX EN COURS

MERCI DE RESPECTER LA BULLE DE QUIETUDE A CONSULTER [ICI](#)

Sur votre chemin...



La station de la Sambuy (A)

La station de montagne La Sambuy offre la possibilité de découvrir et pratiquer un large panel d'activités aussi bien l'hiver ; avec des possibilités pour tous comme du ski, ski de randonnée, raquettes et d'autres activités ; que l'été avec de la randonnée, de la via ferrata, du Tubby jump et d'autres loisirs. Ce site permet d'évoluer dans un cadre splendide qui offre une vue sur le Mont Blanc et le Lac d'Annecy

Crédit photo : T.Nallet



Les chalets de l'Aulp de Seythenex (B)

Propriété de l'abbaye de Tamié dès le XIIe siècle, l'alpage de l'Aulp de Seythenex est aujourd'hui propriété de la "section du couchant" une particularité de la commune de Faverges-Seythenex . Les bâtiments datent du 19e siècle. Le nom de l'alpage est orthographié de divers manières, on trouve ainsi l'Aulp, le Haut, le Lot et l'Ô !



Col d'Orgeval (C)

Le col d'Orgeval et les deux vallons qu'il sépare sont situés dans une bande de terrain marneux, pincée entre les massifs de la Sambuy et de l'Arcalod. Ces terrains riches en argile retiennent l'eau et sont favorables au développement de belles prairies d'alpages. Le plissement des couches sédimentaires trouve ici sa plus belle expression dans la face nord du Mont Pécloz avec ces fameux "rayés" correspondant à de belles strates calcaires verticalisées. Ces couches se prolongent vers le nord, déversées vers l'ouest, pour constituer l'arête de l'Arcalod, plus haut sommet des Bauges. Elles se prolongent vers le sud en dessinant l'Arclusaz, l'un des plus beaux synclinaux perchés du monde, vu de la combe de Savoie.

Crédit photo : © C.Lansigu / PNRMB



Baraque de l'Abbaye (D)

Au cœur de la forêt de Saint-Ruph, l'actuel bâtiment a été construit au XXe siècle et est actuellement propriété de l'ONF. Sa fonction historique n'a pas été déterminée, mais il s'agissait certainement d'un bâtiment d'alpage ou d'une ferme située en aval d'un alpage intermédiaire, aujourd'hui totalement boisé. D'un état très dégradé, le bâtiment peut servir de lieu de halte pour les randonneurs, où des tables et des chaises sont laissées à disposition en plus d'un banc situé à l'extérieur. Il revêt également une fonction d'abri, même si son état ne garantit pas une sécurité optimale. Par ailleurs, étant situé au sein de la RNCFS, le bivouac et le camping sont interdits à proximité immédiate du bâtiment.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Fabrication et usage du charbon de bois (E)

Pour créer du charbon de bois, il est nécessaire de réduire l'oxygène normalement nécessaire à la combustion du bois, afin que celui-ci se consume lentement pour laisser ensuite des résidus appelés « charbon de bois ». Cette technique est connue depuis l'Antiquité et le charbon de bois était très utilisé pour la cuisson des aliments, le chauffage domestique et le travail des métaux. Son usage devint essentiel durant l'époque contemporaine, et les forêts étaient spécifiquement cultivées pour produire des ligneux destinés à la carbonisation ; de nombreux chantiers de carbonisation ont ainsi été ouverts dans les massifs forestiers après la Seconde Guerre Mondiale, où le charbon de bois a retrouvé son rôle de combustible pour le chauffage domestique. Jusqu'à une époque très récente, la production du charbon de bois résultait d'une technique antique : la carbonisation en meule. Ce procédé consiste à cuire le bois à « l'étouffée » en régulant le débit de l'oxygène pour produire le charbon de bois. La meule reconstituée à proximité de la passerelle des Rois est une relique historique rappelant le rôle prépondérant de la forêt, qui a toujours été et qui est encore essentielle pour les activités anthropiques.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB